

ANNEXE V

CALENDRIER MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2015

Saisie vœux	→	18 mars midi au 31 mars
Dépôt dossiers handicap auprès du médecin conseiller du recteur	→	31 mars
Dépôt dossiers SPEA	→	31 mars
Envoi AR dans les établissements	→	2 avril (le 3 avril pour les préférences des TZR)
Retour AR au rectorat	→	au plus tard le 10 avril
Groupes de travail bonification handicap	→	22 avril
Groupes de travail SPEA	→	22 avril pour les CPE 23 avril pour les professeurs d'EPS et les PLP 24 avril pour les professeurs certifiés-agrégés
Calcul barèmes par la DPE	→	jusqu'au 4 mai
Affichage barèmes	→	du 4 mai, 15 heures au 22 mai
Contestation barèmes	→	du 6 au 17 mai minuit pour les COP du 6 au 18 mai minuit pour les professeurs d'EPS et les professeurs certifiés-agrégés du 6 au 19 mai minuit pour les PLP du 6 au 20 mai minuit pour les CPE
Groupes de travail barèmes	→	18 mai pour les COP 19 mai, 20 et 21 mai pour les professeurs certifiés-agrégés 19 mai pour les professeurs d'EPS 20 mai pour les PLP 21 mai pour les CPE
Demandes de mutation tardive, au titre de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 6 novembre 2014 (cf. BO n° 42 du 13 novembre 2014)	→	20 mai
Verrouillage des barèmes	→	22 mai
FPMA – CAPA mouvement	→	18 juin pour les COP et les CPE 22, 24 et 25 juin pour les professeurs certifiés-agrégés 23 juin pour les PLP et les professeurs d'EPS
Demande de changement de rattachement administratif (pour les TZR)	→	du 26 juin au 3 juillet

CALENDRIER PEGC MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2015

Résultats du mouvement Inter	→	mi-mars
Envoi des dossiers dans les établissements	→	16 mars
Formulation des vœux sur dossier	→	du 18 au 25 mars
Dépôt des dossiers handicap auprès du médecin conseiller du recteur	→	27 mars
Dépôt des dossiers de mutation auprès du chef d'établissement	→	27 mars
Retour des dossiers au rectorat	→	31 mars
Groupe de travail / vœux et barèmes :	→	16 avril
CAPA mouvement intra	→	12 mai